

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des arrêtés du maire du 19 août 2025

N° 2025/33

Arrêté de règlementation de circulation

Le Maire de la commune de Mézières sous Lavardin,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-1 et L2213-2 ;

Vu le Code de la route, notamment les articles R411-30 et R 411-31 modifiés ;

Vu la demande présentée par l'entreprise CHAPRON SAS – 19 avenue des Sports 53600 SAINTE GEMMES LE ROBERT, représentée par M ROMMÉ Kévin ;

Considérant les travaux de purge et réfection de chaussée, route de Saint Chéron, route de la Blanchardière et route du Tronchet du 26/08/2025 au 30/09/2025 ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures nécessaires pour la réalisation de ces travaux ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

Arrête

ARTICLE 1 – Interdiction de stationnement

Au droit du chantier, le stationnement de véhicule étranger au chantier sera interdit.

ARTICLE 2 – Restrictions de circulation

Les routes de St Chéron
de la Blanchardière
du Tronchet

seront fermées à la circulation. Elles seront barrées et déviées selon le plan ci-joint.

ARTICLE 3 – Signalisation

Ces restrictions de circulation ne seront effectives qu'après mise en place de la signalisation appropriée.

Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les signaux en place seront déposés systématiquement ou occultés si les motifs ayant conduit à les implanter ont disparu.

La signalisation sera à la charge et sous la responsabilité des services de l'entreprise CHAPRON SAS, responsable des travaux.

La signalisation sera mise en place conformément à l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

ARTICLE 4 – Prescription contraire

Toute prescription contraire à celles du présent arrêté est suspendue.

La signalisation de ces éventuelles prescriptions contraires sera occultée.

ARTICLE 5 – Délais de prescription

Cet arrêté prendra effet du mardi 26 août 2025 au mardi 30 septembre 2025.

Fait à **Mézières sous Lavardin,**

Le 19 août 2025,

Le Maire,

Linda Goisbault

